

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

• SUISSE •

ORGANE DE LA CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, DES CHAMBRES DE COMMERCE, DES BUREAUX DE CONTROLE, DES ASSOCIATIONS PATRONALES ET DE L'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE

ABONNEMENTS: Un an Six mois
Suisse Fr. 14.05 Fr. 7.05
Union postale > 26.— > 13.—
Majoration pour abonnement par la poste
Compte de chèques postaux IV b 426

PARAISANT LE MERCREDI ET LE SAMEDI A LA CHAUX-DE-FONDS
Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal
ANNONCES: PUBLICITAS, S. A. suisse de Publicité, 22, rue Léopold Robert,
La Chaux-de-Fonds. — Succursales et agences en Suisse et à l'étranger.

ANNONCES
suisse 30 ct., offres et demandes
de places 20 ct. la ligne,
étrangères 35 centimes la ligne.
Les annonces se paient d'avance

Pour nos émigrés

On se préoccupe fort, depuis trois ans, de l'émigration d'une partie de notre main-d'œuvre agricole et industrielle, de l'affaiblissement qu'elle pourra valoir à notre économie nationale, de l'accueil que nos émigrés rencontreront dans les divers pays où ils auront porté leur force de travail et leurs espoirs. Préoccupation naturelle, à laquelle répond partiellement une manifestation importante de l'intelligence et de la volonté françaises: la dernière session des *Semaines sociales de France*, tenue à Grenoble dans les premiers jours d'août.

Que cette émigration soit nécessaire, personne ne le conteste sérieusement. Plusieurs de nos professions sont surencombrées et, quoi qu'on en ait pensé, l'agriculture nationale ne peut qu'assurer la vie d'une population limitée. Autrefois, les familles paysannes se divisaient dès la vingtième année du fils aîné: l'un reprenait la ferme paternelle, ou il s'y préparait, un autre se faisait « gendre » dans un domaine voisin, où le patron n'avait que des filles, les autres passaient à la ville, où ils devenaient gendarmes, petits fonctionnaires, employés de commerce ou conducteurs de tramways. Aujourd'hui, les villes sont encombrées, il n'y a plus, ou presque plus de postes vacants dans les administrations publiques et les fils de paysans, privés de leur débouché naturel, la ville, s'en vont vers la France, le Canada ou l'Amérique du Sud. Pour ce qui concerne la France, l'expérience n'a pas mal réussi, pourvu que l'émigrant se soit montré actif, correct et débrouillard.

On aurait tort de croire, d'autre part, que l'émigration de notre main-d'œuvre industrielle doit prendre des proportions alarmantes. L'état de nos diverses industries d'exportation tend plutôt à l'amélioration. D'autre part, il ne faut pas oublier qu'un

grand nombre de travailleurs suisses qui s'expatrient se bornent à suivre leur propre fabrique, obligée par l'état des changes et la différence des prix de revient — comme l'ont fait depuis trente ans nos grandes chocolateries — à installer de l'autre côté de la frontière une succursale de fabrication. Du point de vue suisse, l'émigration ne prendrait un caractère inquiétant que si elle dépouillait les fabriques indigènes de leur main-d'œuvre qualifiée et que si cette main-d'œuvre devait être remplacée par des éléments appelés d'autres pays étrangers. Ce n'est généralement pas le cas.

Comme, dans les professions horlogères et mécaniques surtout, le principal courant d'émigration se porte vers la France, il n'est point indifférent de connaître ce qu'en pense un des plus notables Français fixés chez nous, le professeur Max Turmann, de l'Université de Fribourg. Ce fut précisément le sujet de sa communication au Congrès de Grenoble.

* * *

Après avoir signalé un important mouvement de colonisation intérieure, de Bretagne vers le Sud Ouest — qui ne touche point à notre sujet — le savant économiste de Fribourg a exposé fort justement que cette colonisation intérieure ne saurait suffire à la tâche, il faut faire largement appel aux travailleurs étrangers, pour l'industrie comme pour l'agriculture. Cette nécessité est grande dans quelques-unes des industries françaises, notamment les mines et la métallurgie.

C'est ainsi qu'en 1911 déjà, le Comité des Forges avait pris l'initiative d'un service de recrutement collectif de main-d'œuvre étrangère. Au cours des années, c'est en Italie qu'il a développé son organisation, mettant d'ailleurs à la disposition des industries de la grosse et de la petite métallurgie, de la construction automobile, mécanique et électrique, plusieurs milliers d'ouvriers trans-alpins.

Ce que le Comité des Forges a fait pour la main d'œuvre italienne, le Comité des Houillères l'a fait pour la main-d'œuvre polonaise, spécialement pour la main d'œuvre polonaise maltraitée en Westphalie. Beaucoup d'émigrants arrivent avec leur famille et l'on s'efforce de les traiter convenablement; on va même jusqu'à leur faire l'avance des dépenses d'ordre familial. Et l'on sait encore que toute cette action d'immigration a été l'objet d'un traité franco-italien, d'un traité franco-tchèque; on sait encore que le gouvernement français a accueilli favorablement et facilité le placement du courant d'émigration agricole qui s'est dessiné depuis trois ans en Suisse, pour les raisons que nous savons. Ce que l'on sait moins, c'est que des ouvriers métallurgistes viennent d'être placés en France, à la suite d'une demande du gouvernement britannique, préoccupé du chômage.

En un mot, les statistiques françaises accusent pour 1922 une immigration de 180.000 travailleurs étrangers et une sortie de 50.000. De ces 180.000, 107.000 ont été employés dans l'industrie, dont 58.000 aux entreprises des régions dévastées, et 73.000 aux travaux de l'agriculture. Il est venu 35.000 Polonais, 34.000 Espagnols, 23.000 Italiens, 23.000 Belges, puis des Hollandais, des Tchécoslovaques, des Russes et des Suisses.

La seule règle que pose le gouvernement français, c'est que le salaire des travailleurs immigrés ne doit pas être inférieur à celui des nationaux de même catégorie, employés, soit dans la même industrie, soit dans la même région.

* * *

Qu'une politique de l'immigration soit indispensable, c'est l'évidence même. On n'accueillera pas avec le même empressement les travailleurs de n'importe quel pays et de n'importe quelle race. Il y a des sélections à faire, des indésirables à écarter, des recrutements à préférer. Ce que nous

Variété

Abram-Louis Breguet.

«...Je sais par exemple que le fameux Breguet de Paris, qui est ici, cherche aussi à acquérir des connaissances en voyant de nos ouvrages à mécaniques. Je suis persuadé qu'il ne rôdera par ici que pour rechercher les moyens de redonner une utile activité à ses talents et à se remonter à notre préjudice et à se dédommager des pertes que les temps d'inaction lui ont fait éprouver. Je vous préviens cher ami à son sujet qu'en cas où il allât dans votre contrée et qu'il vous fit une visite de vous tenir strictement sur la réserve...»

Leschot atténué, il est vrai, ce qui précède par ce qui suit:

« Il se peut que mes craintes relativement à Breguet ne soient pas fondées. Je le souhaite bien sincèrement, mais ce qui me le rend suspect, ce sont ces liaisons avec Decombaz...»

Sans doute Breguet profita-t-il de son séjour pour acquérir nombre d'idées nouvelles qu'il a su admirablement développer. Mais les craintes de Leschot n'étaient pas fondées et la preuve qu'il se trompait, c'est que Breguet se lia même d'amitié avec lui dans la suite. Nous en trouvons la preuve dans une lettre de Jean-Pierre Droz écrite en 1795 de Paris en Suisse et dans laquelle il est question des chagrins

de « leur ami commun Leschot ». Ces deux hommes qui, du reste, en matière horlogère, — et cela n'est point fait pour les diminuer — suivirent des chemins très différents, étaient faits pour se comprendre et ce que nous savons de leurs magnifiques qualités de caractère indique que le jour où ils se rencontrèrent, il ne pouvait naître entre eux autre chose qu'estime et affection.

Indiquons en passant que ce Jean-Pierre Droz, depuis longtemps intimement lié à Breguet, n'était autre que le fameux graveur chaux-de-fonnier, devenu plus tard Directeur de la Monnaie à Paris et qui, par ses inventions, révolutionna entièrement l'art de la frappe. Il était aussi parent des Jaquet-Droz.

Toute une série de documents des archives de l'Etat ou des dossiers privés concernant Breguet nous permettent de le suivre à Neuchâtel-Ville puis au Locle.

En décembre 1793, il donne dans notre chef-lieu devant notaire, une procuration pour gérer sa maison de commerce à Paris. En ce moment, il habite « aux faubourgs des hôpitaux ». Le 6 juillet suivant, une lettre est adressée de Hambourg à « Monsieur Breguet, artiste célèbre en horlogerie, maison Fauche, à Neuchâtel. »

Il s'agissait de l'habitation du fameux agent royaliste Fauche-Borel qui à cette époque-là, abritait chez lui plusieurs émigrés avant de se lancer dans les grandes aventures. Breguet habitait-il cette maison

qui est le No. 5 de la rue de l'Hôpital (propriété actuelle de M. Georges) ou avait-il simplement prié Fauche de recevoir sa correspondance comme ce fut le cas pour d'autres? Pour être si bien avec celui qui allait devenir l'homme de confiance de Condé, puis de Louis XVIII, il fallait que Breguet eût bel et bien renoncé à ses idées jacobines et c'était le cas.

C'est le 16 brumaire an 3, c'est-à-dire le 6 novembre 1794, que le représentant Bassal, par une lettre adressée à la Convention, demanda qu'on permit à Breguet de rentrer en France. Cette lettre, retrouvée par Monsieur Reverchon aux Archives nationales à Paris, indiquait qu'il habitait alors chez Antoine Fornachon à Neuchâtel. L'autorisation fut accordée.

Cet Antoine Fornachon était son cousin remué de germain, ayant épousé Charlotte Breguet. Il fut d'abord commerçant et avait sa maison Rue St Maurice et sa boutique à côté. Plus tard, il s'occupa de banque et spécialement d'affaires horlogères.

Breguet ne rentra pas immédiatement à Paris. C'est alors que se place son séjour au Locle où il résida plus de cinq mois. Peu auparavant, il écrivait à une parente: au sujet d'Abram-Louis Perrelet dit l'Ancien que Girardin a si admirablement montré en une gravure connue dans son travail à l'établi:

« Tu diras à ma sœur de me faire voir et de me faire parler à ce brave homme M. l'Ancien Perre-

devons souhaiter pas dessus tout, a déclaré M. Turmann — et c'est l'évidence même — c'est l'arrivée de représentants des races et des nationalités avec lesquelles nous avons la communauté des croyances religieuses ou la convergence des intérêts politiques. Soit dit en passant, la convergence des religions (pour autant qu'il s'agira des différentes dénominations chrétiennes) ne nous paraît pas présenter autant d'importance que n'en met M. Turmann; la convergence politique en a bien davantage. C'est pourquoi les immigrés de pays neutres et voisins de la France auront chance d'être bien accueillis, puisqu'on ne les soupçonnera pas d'aucune arrière-pensée d'ordre politique.

Il conviendra encore, selon l'éminent sociologue de Fribourg, que les populations soient accueillantes et qu'une éducation en ce sens soit entreprise.

«Car il est indispensable, déclare-t-il, que les «employeurs, les autorités et les populations respectent loyalement les traditions nationales des «immigrés. Ils nous apportent leur force-travail, «leur activité et leur bonne volonté: ne leur demandons pas davantage et sachons leur gré de ce «qu'ils nous donnent ainsi. Moi qui vis dans un «pays étranger, je sens très vivement combien il «serait regrettable, et maladroit, d'imposer la naturalisation: des hommes et des femmes deviennent Français, pour ainsi dire malgré eux, et «ne seraient jamais que des Français de piètre «qualité. Facilitons seulement, sans l'imposer jamais, «la naturalisation à ceux de nos hôtes qui, librement, spontanément, voudront devenir nôtres.»

Il était indispensable que cette déclaration, si libérale, si compréhensive de toutes les situations, fût connue chez nous. Elle sera précieuse à ceux dont les frères, les fils, sous la pression d'une crise dont nous ne sommes pas encore sortis, s'en sont allés offrir leur travail aux industries du grand pays voisin. P. D.

Informations

Chez nos acheteurs horlogers japonais.

Pour faire suite aux renseignements déjà donnés dans la *Fédération Horlogère Suisse*, au sujet des clients japonais de notre horlogerie, le Département politique fédéral communique à la Chambre suisse de l'horlogerie que la fabrique *Tenshodo*, Tokio, est intacte, les magasins sont détruits et les stocks peu endommagés.

Quant à la maison *Hattori*, Tokio, les fabrique, magasins et stocks sont détruits.

L'immeuble de la maison *Ohnishi*, Tokio, (propriétaire Matsuda) est brûlé avec presque toutes les marchandises; le chef ainsi que le personnel de la maison sont par contre sauvés. Il en est de même de la maison *Tamaya*, Tokio, (propriétaire Miyata).

«let, je crois que c'est le nom. Mais c'est celui «qui avait une femme si méchante qu'elle est devenue folle.»

Une sœur de Breguet, Madame Savoye-Breguet, habitait le Locle où il avait des parents et un ami, le lieutenant civil Jean-Jacques Huguenin, celui qui perça le Col des Roches en 1805. Nous avons retrouvé plusieurs lettres qui furent adressées à l'adresse du grand horloger, dans cette localité.

Le comte de Castillane, un ami réfugié à Lugano, lui écrivait entre autres:

«Vous allez revoir ce tant beau pays de France; «on y est encore bien loin du bonheur et trop «près de toutes les privations; mais sans pain et «sans viande, vous serez peut-être l'homme le plus «content de votre dîner; et vous saurez jouir de «cette terre de Canaan si longtemps promise quoi- «que vous soyez encore dans les sables de l'E- «gypte. Dieu veuille que la Mer Rouge soit passée «pour jamais.»

Les circonstances étaient devenues meilleures; cependant Abram-Louis Breguet retourna à Paris avec sa famille; il y était le 26 juin 1795.

Ses établissements ayant été détruits, tout était à recommencer. Mais grâce aux expériences acquises et aux nouvelles relations nouées à l'étranger, grâce aussi à l'aide financière d'un ami, il eut tôt fait de relever sa fabrique et lui donna un développement qui dépassa bientôt toutes ses espérances.

Les magasins, dépôts et marchandises de la maison *Kobayashi*, Tokio, (propriétaire et personnel sauvés) sont entièrement détruits.

Maison *Kanamori*, Yokohama. Propriétaire, sa famille et sept employés morts. Magasin et marchandises détruits. Le frère dirigeant la succursale de Tokio sauvé, ainsi que marchandises, mais magasin brûlé.

Les personnes qui sont en relations d'affaires avec l'une ou l'autre de ces maisons peuvent obtenir, sur demande, des renseignements spéciaux à leur sujet, auprès de *l'Information horlogère suisse*.

Contingent d'horlogerie pour la France.

La Chambre suisse de l'Horlogerie tient à rappeler aux intéressés que la cession de contingents est interdite et que tout contingent sera supprimé tant aux cessionnaires qu'aux cédants.

Douanes

Allemagne. — Droits (agio).

Du 10 au 12 octobre, l'agio est fixé à 137 millions de Marks papier, pour 1 Mark-or, contre 66 millions pour la période du 6 au 9 courant.

Espagne. — Droits (Agio).

L'agio dû au cas où les droits de douane, payables en or, sont acquittés en monnaie d'argent ou en billets de banque, a été fixé pour le mois d'octobre à 43,14 % (agio du mois de septembre 39,22 %).

Chronique financière et fiscale

Japon. — Assurances.

On mande de Tokio que les compagnies d'assurances japonaises, dans le but d'assurer la continuité de leurs opérations, ont décidé de faire les sacrifices nécessaires pour régler les réclamations. Le montant des paiements sera évalué après consultation avec le gouvernement dont l'assistance sera demandée. La question des réassurances dans lesquelles les Compagnies japonaises sont intéressées sera examinée plus tard.

Six compagnies japonaises et vingt-huit compagnies étrangères sont, toutefois, restées en dehors de cet accord. On estime que le paiement de 10 % des réclamations absorbera tous les fonds disponibles des compagnies d'assurance. Dans le cas où les paiements auraient lieu à concurrence de 10 % le gouvernement fournira probablement 4 %.

Au sujet de la décision des banques japonaises de faire face au règlement de leurs obligations à la suite du sinistre, on déclare que leur décision n'intéresse pas les Compagnies étrangères opérant au Japon.

Chronique du travail

Angleterre. — Chômage.

Le nombre des chômeurs au 24 septembre s'est élevé à 1 million 232.000, en accroissement de

3.847 sur la semaine précédente, mais en diminution de 253.878 sur le chiffre correspondant du 1^{er} janvier 1923.

Suivant le «Manchester Guardian Commercial», les secours de chômage payés en Angleterre pendant l'exercice 1922-23 se chiffrent par 49 millions de livres sterling. Y ont contribué: les entrepreneurs, 19 millions; les ouvriers, 17 millions et l'Etat, 13 millions de livres.

Belgique. — Reprise du travail dans l'industrie diamantaire.

On mande d'Anvers que les tailleurs de diamants qui étaient en grève ont décidé de reprendre le travail. Le différend relatif aux salaires sera soumis à une commission d'arbitrage.

Chronique des métaux et diamants

Afrique du Sud. — Découvertes minières.

On mande de Brisbane que les récentes découvertes qui étaient en grève ont décidé de reprendre le beaucoup plus importantes qu'on ne pouvait le supposer primitivement. L'affleurement s'étend sur 5 milles et les essais ont été extrêmement brillants, ayant donné, paraît-il, 2.000 onces d'argent à la tonne avec 50 à 60 % de plomb (?).

Afrique du Sud. — Production des mines.

La valeur de la production minérale de l'Union sud-africaine en août a dépassé 4.500.000 livres y compris la prime de l'or. La valeur de la production des diamants a augmenté de plus de 100.000 livres et atteint pour le mois 646.000 livres. La participation du gouvernement dans les bénéfices des compagnies minières pour l'année actuelle approche 10 millions de livres sterling, la Premier Diamond et la Government Aréas en étant les principales contributrices.

Mexique. — Production des mines.

Suivant les plus récentes statistiques du gouvernement du Mexique, écrit le «Journal of Commerce of New-York», la production totale des mines de ce pays s'est élevée en 1922 à 198.000.000 de dollars, soit 112 millions de dollars pour l'argent, 31 millions de dollars pour l'or, 43 millions de dollars pour le cuivre et le plomb et 12 millions de dollars pour les autres métaux.

L'or et l'argent représentent 72 % de la valeur totale de la production. Le plomb occupe le second rang. La production totale de l'argent au Mexique en 1922 s'est chiffrée par 2.500.000 kilos, celle de l'or par 32.000 kilos et celle du plomb par 113 millions de kilos.

Les Etats d'Hidalgo et Chihuahua tiennent la tête de la production de l'argent, le premier avec 691.000 kilos et le second avec 534.000 kilos. L'Etat du Mexique l'emporte sur la production de l'or de 6.648 kilos, tandis que la production d'Hidalgo, qui vient à la suite, n'atteint que 6.587 kilos. Quant à la production de plomb, Chihuahua, avec 65 millions de kilos, tient la tête, tandis que Durango (19 millions de kilos) n'occupe que le second rang.

Ses relations avec la Suisse ne cessèrent pas pour cela, au contraire. L'examen de ses cahiers de métier et sa correspondance nous indique divers fournisseurs qu'il avait à Fleurier, aux Verrières, à Vevey. Sans doute en avait-il aussi au Locle et à La Chaux-de-Fonds.

Mais c'est à Genève qu'il avait noué les affaires les plus importantes. Il y fut en relation surtout avec Decombaz l'aîné que nous avons déjà cité à propos de la lettre de Leschot.

Ce Louis Decombaz, reçu bourgeois de Genève en 1785, joua un rôle politique assez important. Il était aussi l'un des inspecteurs du Corps des horlogers.

Dans une lettre écrite de Suisse, Breguet signalait son dernier plan d'établir une maison sur la frontière afin d'être à l'abri des révolutions de France.

Cela est à rapprocher de l'indication suivante copiée dans un cahier d'atelier de Breguet de 1808:

«Commande pour M. Angellot, interprète de «Monsieur l'Ambassadeur turc, une montre de mon «établissement de Genève, émaillée, à double boîte «d'or comme celle de l'Ambassadeur avec cette «différence qu'elle sera à répétition.»

Donc, cet établissement fut fondé réellement. C'était sans doute celui de Decombaz, devenu le fournisseur principal de la maison Breguet et que l'on voit cité comme tel à cette date. Des recherches en cours à Genève, permettront sans doute d'éclaircir encore ce point, avec beaucoup d'autres.

C'est sur la proposition de Decombaz que Breguet reçut le diplôme d'Associé honoraire de la Société des Arts de Genève, ainsi que nous le montrent les procès-verbaux.

Le 6 juin 1796, le secrétaire lut la lettre suivante adressée au citoyen Maurice (Secrétaire) et qui appartient aujourd'hui à un collectionneur parisien:

Monsieur,

J'ai reçu le diplôme que vous m'avez envoyé, il m'annonce ainsi que votre lettre que la Société des arts de Genève avait bien voulu me placer dans son sein. Je suis sensible à cet honneur inattendu, mais ce que vous, Monsieur, et mon ami Decombaz me dites de la bonté et de l'indulgence pour moi des membres de cette respectable Société, touche plus vivement encore mon cœur.

J'ai toujours désiré les progrès des Manufactures dont votre célèbre ville est le berceau, mais à présent, toute ma vie sera consacrée à me rendre digne de seconder les efforts patriotiques de mes confrères et à leur payer le tribut de ma vive reconnaissance. Soyez l'interprète de mes sentiments et recevez l'assurance de ma plus parfaite considération.

Salut et fraternité. A.-L. Breguet.

Paris, 1 May 1796.

(A suivre.)

Russie. — Monopolisation de l'exportation des pierres précieuses.

Le Conseil supérieur économique a accordé au trust Samozvet le monopole de l'exploitation des mines d'émeraude de l'Oural, ainsi que celui de la transformation des pierres et de leur vente. L'exportation de tous bijoux et pierres précieuses n'aura désormais lieu qu'après l'ouverture, par l'intéressé, d'un compte dit international au commissariat des finances.

Propriété industrielle

Allemagne. — Titre d'une publication périodique, exclu de la protection comme marque de commerce.

(Office des brevets, section 1^{re} de recours. Décision du 16 juin 1922).

Le titre d'un journal ou d'une revue forme une partie intégrante de la marchandise; en conséquence, il ne peut pas être enregistré comme marque, même s'il revêt un caractère original nettement déterminé.

La maison X., a déposé la marque verbale *Hardware* pour distinguer sa revue professionnelle; la section d'examen pour la classe 28 ayant refusé d'enregistrer cette marque, la déposante interjeta recours en temps utile contre cette décision; sa demande doit être écartée pour les motifs suivants:

Qu'est-ce que le titre d'une revue? C'est la dénomination que celle-ci doit porter pour pouvoir être mise régulièrement en circulation. Le titre a pour but de marquer l'individualité de l'entreprise de presse périodique; il forme donc une partie essentielle de la publication elle-même; il est privé d'indépendance. En conséquence, il ne possède pas les propriétés d'une marque de fabrique ou de commerce; car, suivant un principe incontesté du droit, une marque constitue un élément à part par rapport à la marchandise; elle doit être un signe accessoire apposé sur la marchandise, signe qui a pour but de faire connaître que cette marchandise provient de telle entreprise industrielle déterminée. Guidé par ces considérations, le Tribunal de l'Empire a, suivant une jurisprudence constante, jugé que les titres de journaux ou d'imprimés ne sont pas des marques de fabrique ou de commerce. Pour ces mêmes motifs, l'Office des brevets a réformé sa pratique et a, en principe, finalement exclu de l'enregistrement les titres de journaux ou de revues.

Canada. — Adhésion à l'Union internationale.

Le 21 août 1923, la Légation de Grande-Bretagne à Berne a fait savoir au Conseil fédéral que la Colonie du Canada a accédé à la Convention d'Union de Paris du 20 mars 1883 pour la protection de la propriété industrielle, révisée à Bruxelles le 14 décembre 1900 et à Washington, le 2 juin 1911; cette adhésion produit ses effets à partir du 1er septembre 1923.

Expositions, Foires et Congrès

Reconstruction des bâtiments de la Foire suisse d'échantillons.

Dans sa séance du 25 septembre, le Conseil d'Administration de la Société Coopérative «Foire Suisse d'Echantillons», adoptant les propositions que lui présentait le Comité au sujet de la reconstruction des bâtiments détruits par l'incendie du 16 septembre, a pris à l'unanimité les importantes décisions suivantes:

1. Le Conseil d'Administration, reconnaissant la raison d'être et la nécessité de la Foire Suisse d'Echantillons à Bâle, et conscient de son importance pour toute l'économie publique suisse, décide la continuation de cette entreprise.

2. Le Conseil d'Administration charge le Comité de la Foire de faire tracer les plans définitifs et dresser les devis de la construction du bâtiment de l'administration et des Halles de Foire et de s'entendre avec les autorités du Canton de Bâle-Ville pour l'exécution de ces plans. Le Comité reçoit également mission de soumettre au Conseil d'Administration un plan de ressources financières nécessaires pour couvrir les frais de construction.

3. Le Conseil d'Administration charge le Comité de prendre ses mesures en vue de l'augmentation du capital social.

4. Le Conseil d'Administration charge le Comité de prendre toutes mesures utiles pour que la Foire d'Echantillons se tienne du 17 au 27 mai.

Conformément aux dispositions des statuts de la Société, le Conseil d'Etat du Canton de Bâle-Ville a ratifié les décisions du Conseil d'Administration en prenant lui-même, dans sa séance du 29 septembre, les décisions suivantes:

1. Le Département des finances est chargé de dénoncer avant le 1er octobre pour le plus prochain terme, les contrats de bail à loyer des parties de l'ancienne gare badoise qui sont comprises dans le rayon des nouvelles constructions projetées pour la Foire Suisse d'Echantillons.

2. La Foire Suisse d'Echantillons est autorisée, sur la base des croquis présentés, à faire exécuter les plans définitifs et les devis de construction des nouveaux bâtiments de la Foire.

3. Le Conseil d'Etat approuve la date du 17 au 27 mai fixée pour la Foire d'Echantillons de 1924.

Ainsi se trouve définitivement résolue, par l'assentiment de toutes les autorités compétentes, la reconstruction des bâtiments de la Foire Suisse d'Echantillons. Les travaux vont commencer dès que les plans seront prêts et ils seront poussés de façon que la Foire pourra se tenir dans les nouvelles halles du 17 au 27 mai 1924. Assurés de la sympathie de la population et de l'appui des autorités, les organes de la Foire se mettent à l'œuvre avec l'espoir de faire de la prochaine Foire une manifestation imposante et fructueuse de l'activité industrielle suisse.

COTES

Métaux précieux (9 octobre 1923):

Argent fin en grenailles	fr. 431 — le k ¹⁰⁰ .
Or fin, pour monteurs de boîtes	• 3750 — •
» laminé pour doreurs	• 3800 — •
Platine manufacturée	• 25.90 le gr.
Change sur Paris	fr. 33 65

Cours commerciaux de Londres:

Désignation	Cours du 5 Oct.	Cours du 6 Oct.
Cuivre Electrolytique	66 1/4	65 1/2 à 66 —
Cuivre comptant	62 5/16	61 1/2 à 61 5/8
» à 3 mois	62 15/16	62 1/8 à 62 3/4
Etain comptant	205 7/8	205 1/2 à 205 3/4
» à 3 mois	203 7/8	202 3/4 à 203 —
» anglais	206 3/4	206 1/2 à —
Plomb anglais	27 1/2	27 1/2 à —
» étranger comptant	26 1/2	26 1/2 à —
» à 3 mois	25 13/16	25 13/16 à —
Or	90 1/4	90 1/6 à —
Argent comptant	31 3/4	31 3/8 à —
» 60 jours	31 3/16	31 — à —

Argent métal

	4 octobre	6 octobre
Bourse New-York	64 —	63 3/8
Bourse Paris	40	39
Bourse Londres	31 15/16	32 1/2

Escompte et change

	Parité	Escompte	Demande	Offres
	en fr. suisses	%		
Suisse	100	4 à 4 1/2	—	—
France	100 frs.	100. —	5	33.65
Gr Bretagne	1 liv. st.	25.22	4	25.40
U. S. A.	1 dollar	5.18	4 1/2	5.605
Canada	1 dollar	5.18	—	5.575
Belgique	100 fr.	100. —	5 1/2	23.35
Italie	100 lire	100. —	5 1/2	25.25
Espagne	100 pesetas	100. —	5	75. —
Portugal	100 Escudos	560. —	9	20. —
Hollande	100 florins	208.32	4	219.25
Allemagne	100 Marks	123.45	90	5. —
Autriche	100 Cour.	105. —	9	75. —
Hongrie	100 Cour.	105. —	8	0 0275
Tchécoslov.	100 Cour.	105. —	4 1/2	16 475
Russie	100 Roubl.	266.67	—	—
Suède	100 Cr. sk.	138.89	4 1/2	147.50
Norvège	100 Cr. sk.	138.89	6	87.75
Danemark	100 Cr. sk.	138.89	6	99.50
Bulgarie	100 Leva	100. —	6 1/2	5.30
Roumanie	100 Lei	100. —	6	2.50
Yugoslavie:				
Belgrade	100 Dinars	100. —	6	6.45
Grèce	100 Drachm.	100. —	7 1/2	7. —
Pologne	100 Mk pol.	123.46	12	3. —
Turquie	1 liv. turq.	22.78	—	3. —
Finlande	100 Mks finl.	100. —	9	14.80
Argentine	100 Pesos	220. —	6 1/2	182. —
Brésil	100 Milreis	165. —	—	52.50
Indes	100 Roupies	168. —	4	165. —
Japon	100 Yens	258. —	8	267.50

Cote du diamant brut

Cours moyens des Bourses pour grosses quantités au comptant.

Diamant boort	fr. 21,75 à fr. 21,95 le karat
Eclats de diamant pur	• 21,35 • • 21,35 •
Poudre de bruteur	• 2,65 • • — •

(Communiqué par *Luclen Baszanger Genève.*)

Tableau comparatif
des poinçonnements effectués et des essais faits par les bureaux de contrôle des ouvrages d'or et d'argent pendant le 3^{me} trimestre de chacune des années 1922 et 1923.

Bureaux	Boîtes de montres poinçonnées										Objets de bijouterie et orfèvrerie, or, argent, platine, poinç. ou vérifiés						Essais de lingots d'or d'argent et de platine						
	Boîtes d'or		Boîtes d'argent		Boîtes platine		Total des boîtes		Fabrication nationale		Importation		Total des objets		1922		1923						
	1922	1923	1922	1923	1922	1923	1922	1923	1922	1923	1922	1923	1922	1923	1922	1923	1922	1923					
1. Bienne . . .	Pièces 3.625	Pièces 7.795	Pièces 24.243	Pièces 38.453	Pièces —	Pièces —	Pièces 27.868	o/o 6,2	Pièces 46.248	o/o 7,5	Pièces 1.637	Pièces 1.752	Pièces 1.105	Pièces 2.471	Pièces 2.742	o/o 1,2	Pièces 4.223	o/o 2,0	Nombre 380	o/o 11,1	Nombre 324	o/o 8,6	
2. Chx-de-Fds .	147.090	220.388	3.042	2.425	817	2.580	150.949	33,8	225.393	36,4	2.530	3.005	4.590	5.844	7.120	3,2	8.849	4,2	1.934	56,2	1.859	49,2	
3. Delémont . .	2.947	1.529	13.598	16.650	—	—	16.545	3,7	18.179	2,9	—	—	—	—	—	—	—	—	56	1,6	62	1,6	
4. Fleurier . .	1.120	628	13.031	27.664	—	—	14.151	3,2	28.292	4,6	1	—	—	—	1	0,0	—	—	51	1,5	42	1,1	
5. Genève . . .	10.924	17.923	48.383	53.289	1.135	1.435	60.442	13,5	72.647	11,7	13.936	13.687	17.810	17.861	31.746	14,3	31.548	15,0	112	3,3	54	1,4	
6. Granges (Sol.)	2.775	689	39.433	55.055	—	—	42.208	9,5	55.744	9,0	—	—	—	—	—	—	—	—	132	3,8	150	4,0	
7. Locle	12.260	13.957	10.604	13.856	8	—	22.872	5,1	27.813	4,5	639	1.087	400	12	739	0,3	1.099	0,5	225	6,5	835	22,1	
8. Neuchâtel .	1.129	1.148	17.373	28.106	—	—	18.502	4,1	29.254	4,7	47	17	19.529	14.408	19.576	8,8	14.425	6,9	283	8,2	104	2,7	
9. Noirmont .	4.821	3.487	23.350	22.067	2	—	28.173	6,3	25.554	4,1	—	1	—	—	—	—	1	0,0	64	1,9	73	1,9	
10. Porrentruy .	—	—	8.910	18.657	—	—	8.910	2,0	18.657	3,0	—	—	18.511	18.051	18.511	8,3	18.051	8,6	14	0,4	26	0,7	
11. St-Imier . .	14.366	12.414	12.587	19.346	—	—	26.953	6,0	31.760	5,1	265	419	195	166	460	0,2	585	0,3	69	2,0	129	3,4	
12. Schaffhouse	210	876	1.147	3.625	—	—	1.357	0,3	4.501	0,7	1.047	887	75.730	74.114	76.777	34,5	75.001	35,7	102	3,0	102	2,7	
13. Tramelan .	2.115	6.903	26.007	28.864	—	—	28.122	6,3	35.767	5,8	46	139	—	—	46	0,0	139	0,1	17	0,5	22	0,6	
Berne (Bureau fédéral)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	937	333	11.230	8.808	12.167	5,5	9.141	4,4	—	—	—	—	
Bâle (Contrôle en douane)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	339	223	52.544	46.475	52.883	23,7	46.698	22,3	—	—	—	—	
Total	203.382	287.737	241.708	328.057	1.962	4.015	447.052	100	619.809	100	21.424	21.550	201.344	188.210	222.762	100	209.760	100	3.439	100	3.782	100	
Plus 1923	—	84.355	—	86.349	—	2.053	—	—	172.757	38,6	—	126	—	—	—	—	—	—	—	—	—	343	10,0
Moins 1923	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

1) Dont 39,836 boîtes d'or à bas titres contremarquées.

les fournitures.

Berne, le 1^{er} octobre 1923.

Bureau fédéral des matières d'or et d'argent.

Téléphone 2 Télégr. : Wega Grenchen



Fabr. **WEGA** Watch, Grenchen
Mouvts ancre, ronds, ovales et rect., de 5 à 10, 1/2" soignés
Prix avantageux. 83 Qualité garantie.

ETAMPES ET BLOCS A COLONNES

Spécialité de blocs pour rectifiage de platine depuis 5 1/2 lignes jusqu'aux plus grandes. Etampes à emboutir les pieds de barettes et ponts. Pointeurs, plaques de travail, origines. 1299

ENTREPRISE DE CALIBRES COMPLETS - HAUTE PRÉCISION

Téléphone 34 **ROBERT LANGEL** Téléphone 34
COURTELARY (Jura Bernois)

COURVOISIER & FILS BIENNE

Maison fondée en 1887

Téléphone 13.38

Télégr. : Aciers, Bienne



Marques déposées

ACIERS ET MÉTAUX

OFFRES D'EMPLOIS

Fabrique d'horlogerie de la Chaux-de-Fonds, cherche

Employé

de fabrication très capable, énergique et routiné, et connaissant les langues étrangères.

Seules les offres de postulants ayant grande pratique et pouvant indiquer références de premier ordre seront prises en considération.

Adresser offres sous chiffre P 22337 C à Publicitas, La Chaux-de-Fonds.

Employé de fabrication

habile, énergique, méthodique, bien au courant de la fabrication de la petite montre, de la sortie des boîtes et des expéditions

est demandé

pour époque à convenir dans importante maison d'horlogerie de la place.

Offres détaillées si possible avec références, sous chiffre P 22338 C à Publicitas, Chaux-de-Fonds.

Quel preneur s'intéresserait

à 5 1/4 rect. et 5 lig. ovale, en qualité garantie.

S'adresser sous chiffres U 3343 U à Publicitas, Bienne. 1588

Pitons tous genres
Plaques turques
Fournitures diverses
GRANDJEAN Frères
LE LOCLE 1139

Demandes d'emplois

COMPTABLE-CORRESPONDANT

connaissant la sténodactylo, cherche place dans fabrique ou commerce de la région.

Entrée de suite ou à convenir. Sérieuses références à disposition.

Ecrire sous chiffres P 10892 Le à Publicitas, Le Locle. 1527

Suisse, employé très sérieux, connaissant bien l'horlogerie, ainsi que les langues française et allemande, de même très bon comptable, habile dactylographe, avec une longue pratique de tous les travaux de bureau

cherche place

dans une bonne maison d'horlogerie. — Sérieuses références à disposition.

Offres s. chiffre Nc 6703 Y à Publicitas, Bienne. 1613

Représentant

Solvabilité et références 1^{er} ordre, connaissant tous producteurs et sous-producteurs de la montre, soignerait à La Chaux-de-Fonds et environs, intérêts de bonne maison suisse ou étrangère. 1640

Adresser offres sous chiffres P 15448 C à Publicitas Chaux-de-Fonds. 1640

FABRIQUE DE CADRANS ÉMAIL
en tous genres et qualités.



AWA

1451

Rue d'Aarberg 15, BIENNE



RADIUM

Pose de matières lumineuses

Eglantine Schütz

Rue Principale 101 **Nidau** (Bienne) Rue Principale 101

Facilités d'expédition. — Echantillons sur demande.

Prix sans concurrence. — Travail soigné. 1144

FABRIQUE DE CADRANS E. BARBEZAT-JUVET FLEURIER

Cadrans métal inoxydables Cadrans émail de forme

Tous genres de forme, heures émail sur argent.

Simple, creusés; fondants.

Passe-partout émail et métal.

Livraison rapide. 1458

Prix avantageux.

FABRICANTS D'HORLOGERIE

faites un essai de balanciers à la **Fabrique Médéa**.

Procédé tout spécial pour le réglage et la rondeur garantis.

U. Thiébaud & Fils 1878

ANCIEN ASSOCIÉ DE PH. FAVRE

Grenier 41 d

La Chaux-de-Fonds

Téléphone 8.07

HERMANN FATTON

2, Boulevard James Fazy **GENÈVE** Boulevard James Fazy 2

Grand stock d'aciers anglais :

Aciers pour étampes et poinçons.

Acier rapide « Niagara extra special ».

Acier « Magic » pour burine et fraises.

Acier pour outils et canons.

Acier comprimé pour transmissions.

Acier de décolletages.

Acier laminé pour fraises.

Acier laminé pour horlogerie.

Acier pour ressorts.

Acier argent. 48

Atelier de nickelage et argentage inaltérable

JOSEPH KURZ, FLEURIER

Tous genres de nickelage et d'argentage

Pièces cylindre en grandes séries

Travail prompt et très soigné, livrable en 24 heures.

Prix sans concurrence. 1469

LA FABRIQUE D'HORLOGERIE

NORD WATCH C^o S. A.

à MOUTIER

livre très avantageusement et par séries

MOUVEMENTS

5 1/4, 5 1/2, 6, 6 1/2 et 6 3/4 lignes, rectangulaire et ovale, en

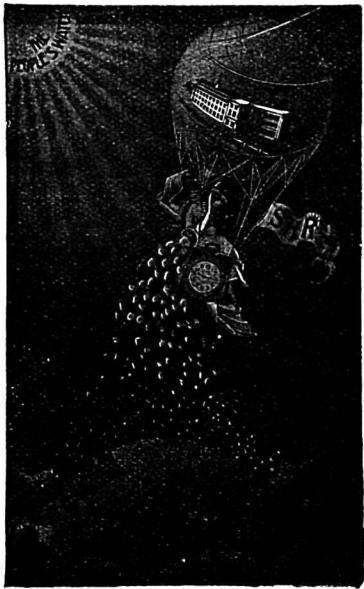
Ancre et Cylindre. 1410

Bonne qualité garantie. — Demandez prix et échantillons.

Tous les genres ROSKOPF

Tous les genres ROSKOPF

SOCIÉTÉ HORLOGÈRE RECONVILIER
Reconvilier Watch Co S. A.



Tous les genres ROSKOPF

MARCHÉ ANGLAIS

Toutes boîtes stock 9 et 18 kt., contrôle anglais, dans toutes grandeurs, rondes, et 5 1/4-6 3/4 lig. rectangles, sont à proposer pour livraisons immédiates. Paiement comptant.

Faire offres sous chiffres P 4 C à Publicitas, La Chaux-de-Fonds.

SCHILD FRÈRES & CO
GRENCHEN (SOLEURE)

MARQUE DÉPOSÉE (ETA) 4102

.....

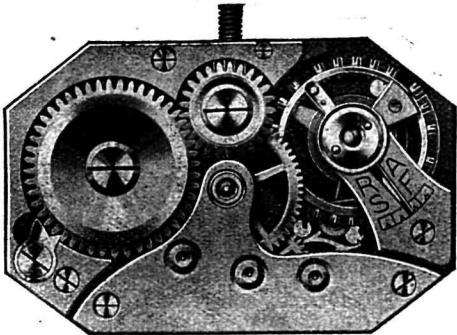
5''' ancre

Cal. 370

Assortiment

8 3/4'''

.....



12.8 x 19.2 m/m

.....

Interchangeabilité

Mécanisme

parfait

.....

Pierres fines pour l'Horlogerie

RUBIS SCIENTIFIQUES

Qualité soignée en tous genres
fabriqués entièrement (brut compris), par

THEURILLAT & Cie

PORRENTROY
Grenat, Saphir, Rubis, etc.
Livraison par retour. 277

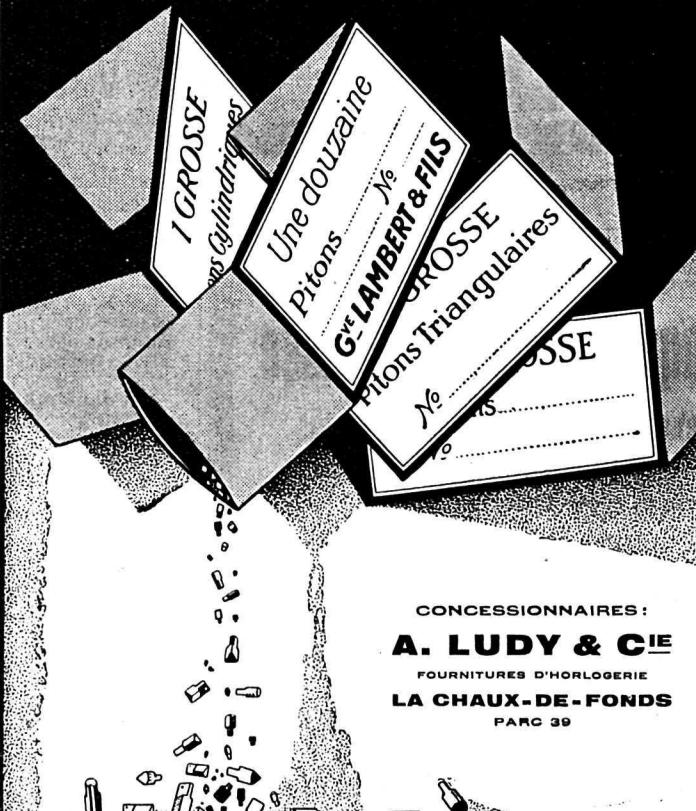
HAEFELI & CO

ÉTABLISSEMENT D'ART ET D'INDUSTRIES GRAPHIQUES
LA CHAUX-DE-FONDS
TÉLÉPHONES: 4.33 & 22.40

CLICHÉS IMPRESSIONS RELIURES.

G. LAMBERT & FILS

FABRIQUE DE PITONS GORGIER (NEUCHÂTEL)



CONCESSIONNAIRES:
A. LUDY & C^{ie}
FOURNITURES D'HORLOGERIE
LA CHAUX-DE-FONDS
PARC 39

NOUS FOURNISSONS LES PITONS D'ACIER DE
TOUS GENRES AUX FABRIQUES LES PLUS RENOMMÉES

FIEDLER S A

MARTEL WATCH Co. S. A. — PONTS-DE-MARTEL

REMONTOIR SIMPLE 17''', plat 1335

CHRONOGRAPHE
Lépine et savonnette 17 et 19'''
Bracelet 16'''

RÉPÉTITION
1/4 et minutes. — Chronographe
simple et compteur. Quantième

Calibres particuliers. - Fabrication mécanique. - Interchangeabilité.

POSTALA WATCH Co, JACOT & MONNIER

TRAMELAN

Montres ancre de poche, 17, 18 et 19'''
lépines et savonnettes, or, plaqué or, argent et métal

Bonne qualité courante et qualité soignée — Jolis calibres spéciaux déposés
Mouvements et Calottes ancre 6 1/2''' ovales, 8 3/4, 10 1/2 et 13'''
ronds, qualité garantie.

PRIX MODÉRÉS 1047
EXÉCUTION RAPIDE

EBAUCHES
SOIGNÉES, OVALES, TONNEAUX ET RECTANGLES

Grana

KURTH FRÈRES, GRANGES

UNIVERSO S.A.

FOURNIT AVANTAGEUSEMENT AIGUILLES

pour Montres de poche, Bracelets, Boutonniers, Jouets, Pendules, Pendulettes, Réveils, Compteurs, Boussoles, Manomètres, Baromètres, Polymètres, Curvimètres, Tachymètres, etc. etc. et tous autres appareils de mesure en toutes formes et toutes grandeurs

INSTALLATION SPÉCIALE

pour Découpages de tous Articles de fournitures en série soit: Brides-Crochets pour Ressorts de Barille-Masses, etc. etc. Tours d'Heures applicables pour Cadrons métal.

QUALITÉS

Depuis l'Article le plus soigné au plus ordinaire

PRIX

Conditions spéciales peuvent être convenues pour grandes séries. Choix immense et Qualité supérieure à Prix égal.

CATALOGUE À DISPOSITION

UNIVERSO S.A. Rue Numa Droz, 83
LA CHAUX-DE-FONDS

Banque Nationale Suisse

Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds

Avances sur nantissement d'obligations suisses (Taux actuel 5 % net).

Escompte d'obligations suisses remboursables dans les trois mois (Taux actuel 4 % net).

Garde et Gestion de Titres

Location de Coffres-forts 191

RESSORTS DE MONTRES



Marque déposée vous donnant toute garantie. 664

Tout genre, depuis 5 à 30 lig. Qualité soignée et bon courant.

GEISER & IMHOF, TEMPLE ALLEMAND
91 - 93 - 95

Commission. CHAUX-DE-FONDS Exportation.

Importante maison d'exportation sortirait commandes régulières en

mouvements 11 lignes, cylindre
3/4 platine, à seconde.

Faire offres sous chiffre P 22311 C à **Publicitas, La Chaux-de-Fonds.** 1615

Achat et Vente

A Vendre

d'occasion

une machine Güdel à re-frotter les fonds. Etat de neuf. Conditions très avantageuses.

S'adresser à Schlaeppli, Maire & Cie, Renan. 1593

A VENDRE

à bas prix, faute d'emploi, 2 beaux calibres déposés, complets, pour ébauches 8 3/4 lig. sav. et 10 1/2 lig., lép. et sav. Affaire très intéressante.

Adresser offres sous chiffres P 22292 C à Publicitas, Chaux-de-Fonds. 1592

A vendre Deux machines automatiques

(1 année d'usage) système «Safag» avec tous les accessoires. Bas prix. 1641

M. FERLIN, Orpond, près Bienne.

A VENDRE

3 grosses assortiments 10 1/2 lig. pivotés, avec balancier sur le mouv. Michel.

2 douz. mouv. 12 lig. échapp. ancre, régl. Breguet, pièces à secondes.

1 grosse mouv. 10 1/2 lig. sans secondes av. cadrans posés.

1 lot de montres 8 3/4 lig. cal. or 18 k. en mirages, rondes et octogones. 1627

Adresser offres sous chiffres P 15446 C à Publicitas Chaux-de-Fonds.

On demande à acheter d'occasion

PANTOGRAPH

(machine à graver) en bon état.

Offres avec prix sous chiffres C. F. 5794 B. à Orell Füssli, Annonces, Berne. 1614

10 1/2 lig., ancre

seconde au centre, sont demandées. 1626

Offres s. chiffres P 8058 C à Publicitas, Chaux-de-Fonds.

Mouvements

8 3/4 lignes, ronds, calibre Oberdors, 15 r, spiral plat. 17 rubis, spiral Breguet, disponible à prix avantageux.

S'adresser s. chif. J 3432 U à Publicitas, Bienne. 1646

Offres d'emplois

ANGLETERRE

Fabrique d'Horlogerie cherche pour le marché anglais

représentant

sérieux et bien introduit pour pièces cyl. 10 1/2 et 11 lignes.

Offres s. chif. X 1863 Sn à Publicitas, Bienne. 1643

DIVERS

COURONNES

pour remontoirs, or, plaqué, méta

Arthur Weber

Bd James Fazy, 4

GENÈVE 607

Téléph. 21.53 Mt. Blanc

EXPORTATION

10/0 à 18 SIZE



Jean

FLURY

Genève,

Carouge.

BOLLE-MICHAUD

La Chaux-de-Fonds 117

Doubs 119. Téléphone 134.

Se charge de remettre en état

RÉPÉTITIONS en tous genres.

CARBONE

Burins

et pour poudre

L. M. Duerr & Co

Place Longemalle 1

Genève 1460

AD. ADLER

3, rue Adrien Lachenal,

GENÈVE

Adr. télégr. : Brillants, Genève

Tél. : Mt.-Bl. 24.33

Brillants, Roses

Achats - Ventes

Spécialités en tous genres de brillants pour la décoration des montres et de la bijouterie. 736

Mouvements et calottes or, argent et métal

8 3/4 et 10 1/2 ancre rondes et fantaisies toutes formes, 9 et 10 1/2 cylindres vue, ronds et toutes fantaisies, 6 1/2 ovales et 6 3/4 cylindres rectangle et tonneau;

sont entrepris et livrés très avantageusement et régulièrement par

1236

Alphonse JOLY

Rue du Nord 209

LA CHAUX-DE-FONDS

Toujours échantillons à disposition

Placement de fonds

sur immeubles locaux, rapport 9 et 10 % au choix. J. Humbert, Av. Er. Piclet 24, Genève. 1617

Jean Plantard

5, Rue du Commerce

GENÈVE

Pierres scientifiques, doublés

Perles de Paris

Brillants pour décoration de bijoux montres

Adr. télégr. Topaze Genève.

Téléphone 25.94 Stand 1.7

Leçons écrites de comp. tab. américaine. Succès garanti. Prosp. grat. H. Frisch, expert comptable, Zurich. F. 21. 7

Demandez les derniers prix pour

Calottes en aluminium et Pochettes molleton.

L. FLURY-ZEMP

1628 Grenchen (Soleure)

ACHAT ET VENTE

Importante maison de New-York demande

Mouvements de 5 à 10 1/2 lig. ancre et cylindre

ainsi que 12 Size nég. On ferait év. contrat pr. livraison mensuelle. Conditions très favorables, payables en Suisse.

Faire offres détaillées sous chiffres S 3412 U à Publicitas Bienne. 1638

ACHETONS EN SÉRIES

Mouvements 8 3/4 et 9 3/4 lig. ancre, 15 rubis, A. S. de préférence, et aussi 6 3/4 lig. rectangulaire A. S., rouages et assort. 10 1/2 lig.

Soumettre échantillons et indiquer prix sous chiffres V 1842 Sn à Publicitas, Soleure. 1629

A VENDRE

importante série de mouvements 13 lig, ancre, spiral Breguet ou plat, fabrication régulière, prix très avantageux.

Demander offres à Case postale 10295, La Chaux-de-Fonds. 1644

DEMANDES D'EMPLOIS

HORLOGER-TECHNICIEN

connaissant la fabrication de la petite et grande pièce, de l'ébauche à la terminaison pr. procédés interchangeables à fond, cherche changement de situation pr. époque à convenir. Discrétion réciproque.

Références de 1^{er} ordre à disposition. Faire offres sous chiffres P 22253 C à Publicitas, La Chaux-de-Fonds. 1547

Horloger-technicien

âgé de 20 ans, ayant le brevet de l'Ecole d'horlogerie de Neuchâtel, cherche place de dessinateur, d'aide technicien ou autre emploi de sa partie.

Bonnes références. 1594

S'adresser à M. GAUCHAT, professeur, Neuchâtel.

DIVERS

A louer

sur grand passage et dans situation centrale, dans chef-lieu de canton pour le 1^{er} janvier 1924, un magasin avec arrière-magasin ayant été utilisé par un commerce d'horlogerie et bijouterie depuis un certain temps déjà. On donnerait la préférence à horloger capable muni de bonnes références.

Offres sous chiffres F 302 Ls à Publicitas La Chaux-de-Fonds. 1639

HONEGGER, GOLAY & Co



Corcelles - Neuchâtel

Etalons pour contrôles officiels, pour fabrications et écoles. Jauges et Elampes. Pincés américaines de précision. Meulages. Travaux divers en série. Micromètres «MAGISTER» de haute précision, modèles de contrôle et d'atelier depuis fr. 90.- Démonstration sur demande. 1645

Représentation exclusive pr l'Autriche

de bonne fabrique d'horlogerie, est demandée, à compte fixe.

Joaillerie en gros

Max Schlesinger

Vienne II

rue de Hollande 1.

Correspondance en allemand, s. v. p.